



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Usine Total au Yémen

Question écrite n° 24972

Texte de la question

Mme Clémentine Autain interroge Mme la ministre des armées sur les événements qui se déroulent actuellement au Yémen. Il semblerait que les Émirats arabes unis et une milice armée (les forces d'élite de Shabwa) occupent depuis 2016 une partie d'un site gazier exploité par Yémen LNG, un consortium mené par Total qui en possède 39,6 % des parts. Ce site serait ainsi devenu l'une des nombreuses prisons secrètes des Émirats arabes unis, où se dérouleraient arrestations arbitraires, actes de torture, voire exécutions sommaires. L'Observatoire des armements, SumOfUs et Les Amis de la Terre ont publié le 7 novembre 2019 un rapport riche de plusieurs témoignages, qui interpelle sur la nature de cette occupation ainsi que sur les liens forts qui unissent dans un triangle opaque la France, Total et une prison secrète qui abriterait des crimes de guerre. Leur rapport a notamment été relayé par de nombreux médias (Le Monde, Mediapart,...). Ayant déjà interpellée Mme la ministre à ce sujet, sans succès, lors d'une récente commission des affaires étrangères, Mme la députée revient vers elle pour obtenir des informations précises. Elle lui demande si la France suit ce qui se passe au sein de ce site gazier et si elle a profité de son récent séjour aux Émirats pour intervenir à ce sujet. Si les faits sont avérés, elle souhaite savoir si la France a réagi diplomatiquement à cette situation qui rend ses citoyens complices d'exactions menées par une puissance alliée.

Texte de la réponse

Le site industriel de Balhaf au Yémen est une usine de production de gaz appartenant à Yémen LNG. La situation sécuritaire au Yémen s'étant dégradée, le consortium dont dépend l'usine et réunissant le groupe Total, des entreprises yéménites et étrangères, a décidé de mettre à l'arrêt les activités de ce site industriel en 2015. Une partie du site a été réquisitionnée en 2017 par les autorités yéménites et la gestion de cette partie de l'emprise, séparée par une enceinte, a été transférée aux forces de la coalition. Des véhicules militaires appartenant aux forces locales y sont présentes notamment pour protéger le site industriel. S'agissant des révélations sur l'emprisonnement de plusieurs personnes sur ce site, le ministère des armées ne dispose d'aucun élément confirmant ou infirmant les informations recueillies par les organisations non gouvernementales.

Données clés

Auteur : [Mme Clémentine Autain](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (11^e circonscription) - La France insoumise

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 24972

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : [Armées](#)

Ministère attributaire : [Armées](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [3 décembre 2019](#), page 10427

Réponse publiée au JO le : [18 février 2020](#), page 1242